

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	21/22 (1913)
Heft:	10
Rubrik:	Extraits du rapport de la direction de la Croix-Rouge suisse sur la période du 1er janvier au 31 décembre 1913

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA

CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire	Page
Extraits du Rapport de la Direction sur la période de janvier—décembre 1913	109
Prisonniers de guerre	111
Mobilisation d'infirmières	112
Croix-Rouge anglaise en Suisse	113
La collecte de la Croix-Rouge	113
Nouvelles de l'activité des sociétés : Société vaudoise de la Croix-Rouge; section genevoise de la Croix-Rouge suisse	113
VII ^e Circulaire du médecin-chef de la Croix-Rouge aux sections de la Croix-Rouge	115
Liste des dons en argent et en nature	116

Extraits du Rapport de la Direction de la Croix-Rouge suisse sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1913

(Suite)

Tous les travaux courants du Secrétariat central sont très divers. Nos rapports permanents avec les 400 sections et plus que compte la Société donnent naturellement lieu à une correspondance étendue : les jours ne sont pas rares où, de ce chef, il nous arrive une quarantaine de missives, et même davantage. Tantôt il s'agit de questions concernant l'organisation, l'acquisition de matériel, etc.; d'autres fois, on nous demande du matériel. L'emballage et l'expédition de 86,346 cartouches de pansement, de bulletins de diagnostic, ainsi que la commande de 7066 manuels d'instruction sanitaire, comme nous avons eu à le faire en 1913, et, en outre, l'enregistrement exact des envois, tout cela représente également une besogne considérable, qui incombe en première ligne à l'employée. Et à cela s'ajoutent les cours de samaritains et de gardes-malades, dont le nombre va toujours croissant, pour lesquels il faut fournir toujours plus de ma-

tériel. Dans le nouveau magasin, qui est à environ une demi-heure du Secrétariat, sont empilées 34 caisses contenant des squelettes, 18 caisses de literie, 35 caisses d'objets de pansement, 63 cartons et boîtes contenant des tableaux, 15 brancards, toutes choses qui doivent être envoyées aux directeurs des cours au commencement de chaque période et qui, lorsqu'elles nous reviennent, doivent être examinées, remises en état et nettoyées pour être prêtes à être réexpédiées le moment venu. Ce travail, qui incombe également au Secrétariat, est rendu encore plus considérable qu'il ne le serait déjà par la négligence de certaines sociétés, qui ne prennent pas la peine d'empaqueter le matériel dûment et au complet ou qui retournent les objets de pansement, la literie, etc., sales et souvent endommagés. Et aussi combien d'écritures et de réclamations nous seraient épargnées, si certains directeurs de cours voulaient bien prendre la peine de nous retourner

dans le délai fixé le matériel mis à leur disposition, de façon que nous puissions le passer à d'autres, qui en ont besoin et sont mis dans un grand embarras lorsqu'ils ne le reçoivent pas au moment promis! A toute cette besogne s'ajoute celle que donne l'envoi et, à leur retour, la vérification des formules de demande de matériel et de rapport final nécessaires pour tous les cours subventionnés par nous — il y en a eu 217 en 1913. — Par surcroit, c'est au Secrétariat central qu'incombe la désignation des experts en ce qui concerne les examens de samaritains et de gardes-malades, et elle lui occasionne assez souvent d'inutiles écritures, parce que les directeurs des cours ne prennent pas la peine, en faisant leurs propositions de nomination, de s'assurer au préalable si le médecin en question est disponible pour le jour des examens. Enfin, le prêt des clichés pour projections lumineuses est aussi une source de travail et d'ennuis; ces clichés, qui doivent être envoyés à des dates déterminées, nous manquent souvent, le moment venu, parce que ceux à qui nous les avions remis ne les ont pas retournés au terme prescrit, d'où un embarras fort désagréable pour les sections qui, croyant pouvoir compter sur notre envoi, avaient peut-être déjà annoncé dans les journaux la conférence que les projections devaient illustrer.

Parmi les travaux du Secrétariat central rentre aussi la rédaction des deux organes de publicité de la Société, soit *Das Rote Kreuz* et les *Blätter für Krankenpflege*, dont le premier paraît tous les quinze jours, avec 16 pages, et le second toutes les quatre semaines, avec 16 ou 20 pages. L'administration de ces organes — auxquels s'ajoute, à cet égard, la *Croix-Rouge* rédigée par M. de Marval — donne fort à faire. Les trois revues sont tirées à 6500 exemplaires en tout; les change-

ments d'adresse des abonnés, très fréquents, nécessitent des écritures journalières, travail que les indications inexactes des adresses et les réclamations, pas toujours gracieuses, ne facilitent évidemment pas. Et, à la fin de l'année, il s'agit de préparer l'envoi des remboursements; au commencement de l'année suivante vient l'établissement à nouveau des trois registres d'abonnés ainsi que l'impression des adresses, laquelle donne toujours lieu à de nombreuses rectifications. Tout compte fait, on peut dire que l'administration de ces trois organes officiels de publicité absorbe une bonne moitié du temps de notre employée de bureau.

Une autre tâche importante du Secrétariat est la rédaction du rapport annuel. Les rapports des sections se font souvent attendre trop longtemps; et lorsqu'enfin ils sont là, on constate en les vérifiant qu'ils sont mal établis, notamment en ce qui concerne les comptes, d'où une correspondance parfois considérable.

Le Secrétariat central doit également tenir la comptabilité et présenter les comptes concernant l'administration courante de la Société centrale. Il lui faut faire rentrer les cotisations des membres corporatifs et des membres individuels, les porter dans les livres et en contrôler le montant; de même en ce qui concerne le produit des ventes de matériel et le paiement des subventions en faveur des cours de samaritains et de gardes-malades — dont quelques directeurs mettent plus d'empressement à réclamer ces fonds qu'à retourner le matériel prêté... On se rendra compte de la besogne que tout cela représente, si l'on considère non pas seulement le montant des recettes et dépenses annuelles, qui est de fr. 180,000 environ, mais aussi le nombre des pièces justificatives, qui a été en 1913 d'environ 1400 quant aux recettes et 1100 quant aux dépenses.

A côté de sa besogne régulière, le Secrétariat central a eu ces deux dernières années une extraordinaire, imprévue et considérable activité du fait des secours à porter aux victimes de la guerre des Balkans. Il a présenté à ce sujet un rapport spécial, montrant clairement ce que la tâche dont il s'agit comportait d'exigences. Nous nous bornerons donc, ici, à constater — et avec satisfaction — qu'en dépit du travail de plusieurs mois et souvent fiévreux qu'a occasionné l'intervention humanitaire de la Société dans la guerre balkanique, le travail courant du Secrétariat central n'a pas subi de retards appréciables.

M. le Dr *C. de Marval* a résilié à la fin de l'année 1912 ses fonctions de sous-secré-

taire romand de la Croix-Rouge, qu'il revêtait depuis 1909. A cette occasion, la Direction lui a exprimé ses plus vifs remerciements pour les excellents services rendus à la Société. M. de Marval a été le promoteur de la fondation de plusieurs sections et de bon nombre de sociétés de samaritains; et il a déployé par ailleurs une activité également féconde en faveur de la Croix-Rouge. En 1913, par exemple, il a donné 39 conférences de propagande, présidé et dirigé de nombreuses séances et assemblées et pourvu à la traduction de divers rapports importants du Secrétariat central. Nous lui savons gré de bien vouloir conserver encore, provisoirement, la rédaction de notre organe français *La Croix-Rouge suisse*. *(A suivre)*

Prisonniers de guerre

Conformément aux décisions de la conférence de Washington, la Croix-Rouge de chaque pays doit constituer une commission pour l'assistance des prisonniers de guerre.

Pour la Suisse, cette commission a été composée de MM. Koenig, conseiller national, président; Golay, secrétaire général du Bureau international de la paix, secrétaire, et du Dr Fetscherin.

Disons à ce sujet que le comité international de la Croix-Rouge vient d'ouvrir à Genève (3, rue de l'Athénée), une *agence des prisonniers de guerre*.

Depuis bien des années, la question de l'assistance à donner aux prisonniers préoccupe les sociétés de la Croix-Rouge. (Voir le rapport présenté par M. le général Michal à la conférence de Washington [Actes de la IX^e conférence, page 132].) Les agences fondées par le comité international, à Bâle pendant la guerre franco-

allemande de 1870, et à Trieste pendant la guerre russo-turque en 1877, ont pu fournir quelques renseignements aux prisonniers et à leurs familles. La nécessité d'un organisme spécial était devenue évidente. Aussi, la IX^e conférence des sociétés de la Croix-Rouge, réunie à Washington en 1912, a-t-elle émis une résolution d'après laquelle les comités centraux de la Croix-Rouge doivent, en temps de paix, constituer d'avance, en vue d'une guerre éventuelle, une commission spéciale pour s'occuper des prisonniers de guerre. Ces commissions correspondent avec le comité international de Genève, chargé de centraliser les renseignements.

La guerre balkanique éclata avant qu'ait pu fonctionner ce rouage nouveau. Toutefois le comité international créea, au mois de novembre 1912, une agence des prisonniers à Belgrade, dont la direction fut confiée à M. Vögeli, consul de Suisse.